



Bulletin Municipal de Temmels



Informations et annonces de la commune

Séance du conseil municipal du 27 août 2025

Toutes les informations sur les séances du conseil sont disponibles : <https://www.konz.sitzung-online.de/public/si018?GRLFDNR=9>.

Point 1 – Questions des habitants

Aucune question n'a été posée par les habitants lors de cette séance.

Point 2 – Adoption d'un règlement sur l'utilisation des chemins ruraux et forestiers communaux

La commune de Temmels ne dispose actuellement d'aucun règlement encadrant l'usage des chemins ruraux et forestiers. Afin de mieux réglementer leur utilisation et de pouvoir sanctionner les dégradations ou pollutions éventuelles, un règlement sera adopté. Un modèle proposé par l'Association des communes (GStB-RLP) sera adapté à Temmels. Le vote aura lieu lors de la prochaine séance du conseil.

Point 3 – Modification du règlement communal des cimetières

La durée de repos pour les urnes funéraires est réduite de 25 à 20 ans. Par ailleurs, les délais concernant les décorations des tombes en pelouse seront harmonisés entre toutes les communes. Les tarifs restent inchangés. Le conseil a adopté la modification à l'unanimité.

Point 4 – Acceptation et utilisation de dons à la commune dans le cadre de divers événements

Un solde de dons de 650 € provenant des années précédentes est encore disponible. Les groupes de travail réfléchiront à leur utilisation et une décision sera prise ultérieurement.

Point 5 – Accord municipal selon l'article 36 du Code de la construction

5.1 : La demande de construction d'un abri pour voiture (carport) a été approuvée à l'unanimité.

5.2 : La demande de transformation d'un immeuble de deux logements en un immeuble de trois logements a été approuvée.

5.3 : La demande de reconversion de bureaux en un espace de vente de plats asiatiques a été approuvée à l'unanimité.

5.4 : La demande préalable pour la construction d'un garage (dans le cadre d'une procédure simplifiée) a été rejetée à la majorité.

5.5 : La demande de construction d'un escalier extérieur vers l'étage supérieur a été approuvée à l'unanimité.

5.6 : La demande d'extension et de rénovation d'une maison, ainsi que d'aménagement des combles, a été reportée à la prochaine séance faute de documents fournis à temps.

5.7 : La demande de transformation et de rénovation d'une maison individuelle a également été reportée pour la même raison.

Point 6 – Informations et divers

La mairesse a communiqué les points suivants :

- Le **distributeur automatique de pizzas** aura un nouvel exploitant à partir de septembre.
- Aucun chiffre définitif n'est encore disponible concernant la **nouvelle réforme de la taxe foncière**.
- Les avis de **cotisation pour les contributions récurrentes** de 2021 et 2022 seront envoyés fin septembre. Le conseil sera informé en temps utile.
- Les **travaux de déploiement de la fibre optique** sont suivis de près par le service des travaux publics de la communauté de communes et la mairesse. Des réunions de chantier ont lieu chaque semaine. Les défauts signalés sont traités rapidement.

Informations sur le déploiement de la fibre optique

Bahnhofstraße & Im Kampen: Selon Telekom, les travaux de finalisation pour 90 foyers seront terminés dans les 14 jours.

Saarburger Straße: Malheureusement, une erreur de pose a causé de graves perturbations pour les piétons et la circulation. Bien que la mairesse ait rapidement signalé la situation dangereuse à l'administration de Konz, ce n'est qu'après trois visites de terrain que la situation a pu être améliorée vendredi, 29 août. Une zone 30 a été instaurée sur le chantier, mais de nombreux conducteurs ne respectent malheureusement pas cette limitation. Une demande a été faite pour installer un radar mobile.

La mairesse remercie chaleureusement les habitants qui ont signalé la situation dangereuse.

Rappel aux propriétaires de chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse, y compris sur la piste cyclable longeant la Moselle. Les maîtres sont également priés de ramasser les déjections. Le village dispose de nombreux distributeurs de sacs et poubelles.

À noter dans vos agendas:

- **19 septembre, 18h00** – Initiation à l'utilisation du défibrillateur (merci de vous inscrire à l'avance : kontakt@sv-temmels.de)
- **1er octobre, 19h30** – Séance du conseil municipal (avancée du 8 octobre)
- **4 octobre, 9h00** – Petit-déjeuner féminin à la boulangerie Dietz
- **5 octobre, 14h30** – Après-midi des seniors